

Pro Santé Connect qu'est ce que c'est ?

Pro Santé Connect permet aux professionnels de s'authentifier soit avec une e-CPS (application mobile) soit avec une carte CPS physique à tous les services numériques de santé raccordés.

Les identités fournies proviennent de l'Annuaire Santé, lui-même alimenté par les répertoires RPPS et FINESS.

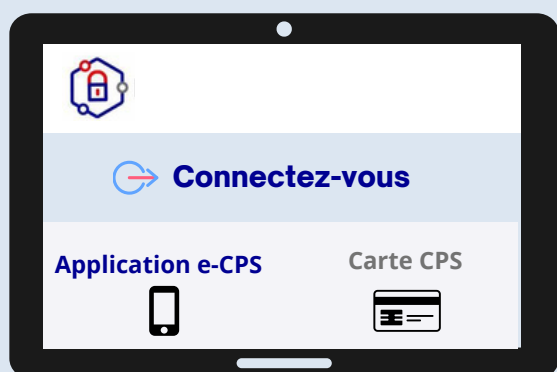
Pro Santé Connect permet de s'authentifier facilement à tous les services raccordés de la e-santé, avec les moyens d'authentification qui conviennent le mieux aux professionnels de santé et ce de manière sécurisée.



Comment l'utiliser ?

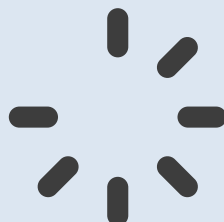
Etape 1

Identification du professionnel



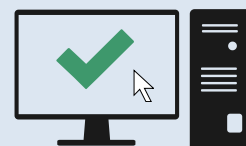
Etape 2

Vérification de l'identité du professionnel



Etape 3

Autorisation et accès au service souhaité



Quels sont les apports pour un PS?

Choisir le mode de connexion le plus adapté

Pouvoir réaliser une authentification rapide et sécurisée sur différents postes

Bénéficier d'une connexion plus fluide sur plusieurs services simultanément sans besoin de se reconnecter

Quelles sont les composantes ?

Pro Santé Connect s'appuie sur l'Annuaire National de référence pour envoyer les informations, et offre des données relatives au PS voulant se connecter à un service, dont :

L'identifiant du professionnel de santé de référence

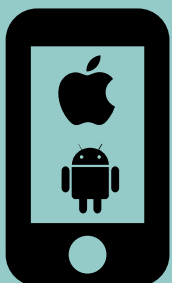
Le nom d'exercice

La profession

Focus sur la e-CPS

La e-CPS est une application mobile permettant une authentification forte en mobilité. La e-CPS est sécurisée par un code confidentiel choisi par le professionnel de santé lors de l'activation.

Comment l'activer ?



Application e-CPS

Insérer carte CPS dans le lecteur ou annuaire national de référence

Appli e-CPS activée

Afin de bénéficier de ces fonctionnalités vous devez disposer d'un logiciel labellisé **Ségu**. Pour cela, vous n'avez qu'à passer commande auprès d'éditeurs référencés.